

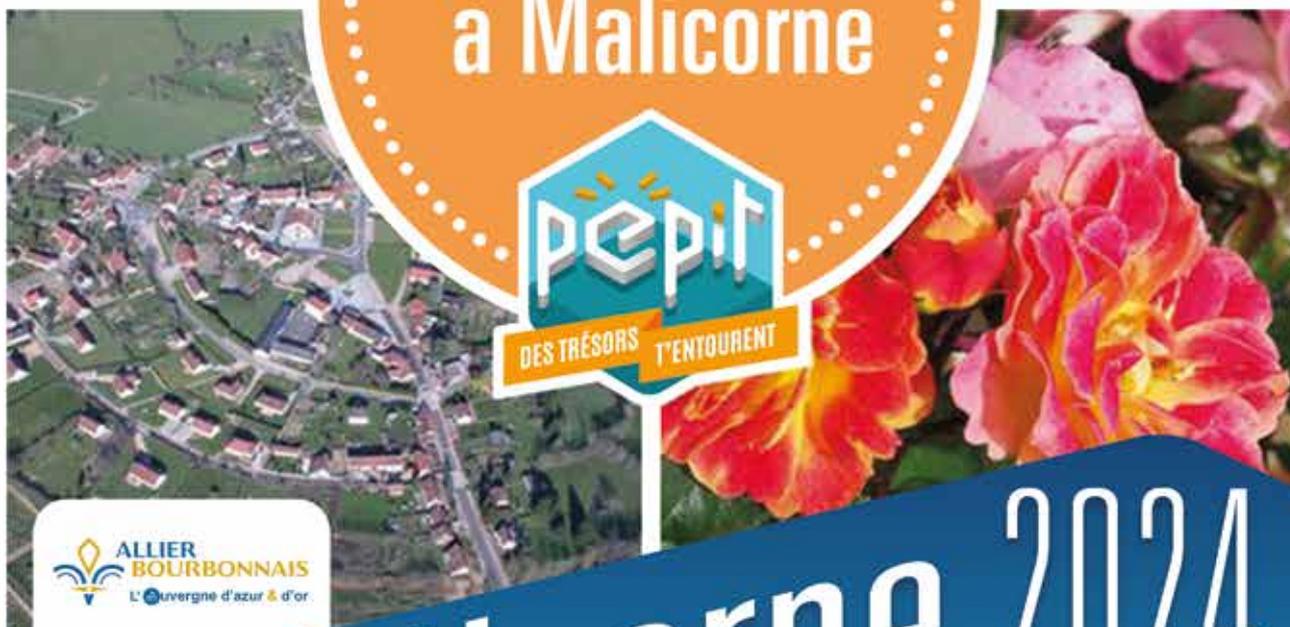
bulletin municipal



Nouveau
parcours
à Malicorne



DES TRÉSORS
L'ENTOURENT



Malicorne 2024

AU SERVICE DE LA COMMUNE

MAIRIE

1 Place de la Mairie – 03600 MALICORNE

Tél : **04.70.64.90.06**

Email : malicorne.mairie@orange.fr

Site internet : <http://malicorneallier.e-monsite.com/>

OUVERTURE AU PUBLIC

	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Mardi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Jeudi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00
Vendredi	10h00 à 12h00	14h00 à 18h00

BOÎTE AUX LETTRES DE LA BRANDE :

Vous pouvez déposer les documents destinés au secrétariat de Mairie dans la boîte aux lettres située au 36 avenue des Bergères.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire Générale : Ghislaine GOSSOIN

Garde Champêtre : Jean-Pierre POUENAT

Personnel technique : Jérôme DUJON, Patrice SOLIGNAT

Personnel scolaire et périscolaire :

ATSEM : Maryline BADUEL, Marylène MOME,

Garderie : Tatiana PARET, Muriel MERCIER-PONTHUS

ASSISTANTE SOCIALE

Aline BOULICAUD, sur rendez-vous

Maison des Solidarités Départementales - 3 Rue Henri Barbusse
03600 COMMENTRY - Tél : **04.70.34.39.76**

INFIRMIÈRE

4 Route de Montvicq

Géraldine PARIS - Tél : **07.77.07.31.61**

Cindy GONTHIER ALIGROT - Tél : **06.62.88.36.98**

TRANSPORT

Des lignes de transport à la demande sont présentes sur votre territoire. Une réservation anticipée est indispensable pour bénéficier de ce service. Service à réservation des lignes régulières pour Montluçon :

Ligne B07r Marcillat-en-Combraille - Montluçon

Ligne B10r Montluçon - Cosne d'Allier - Buxières-les-Mines

Ligne B12r Montluçon - Châteaumeillant

Ligne B18r Montluçon - Cérilly

• Modalités de réservation :

Vous devez créer un compte en appelant Allo la Région vous transporte au **04 8000 7000** (de 8h à 19h du lundi au samedi (sauf jours fériés)) qui vous renseignera sur les parcours, les modalités pratiques de réservation et vos droits.

FRANCE SERVICES

Ce service public de proximité répond aux besoins croissants des habitants et offre la possibilité de réaliser les principales démarches administratives du quotidien (ANTS, Vie familiale, Mobilité, Animation

du territoire, Finances, Justice).

Les usagers bénéficient de l'accompagnement d'agents formés pour accomplir leurs démarches et ont accès à des espaces équipés (téléphonie, internet, scan, imprimante et visio).

7 Rue de la République 03390 MONTMARSAULT

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

Le vendredi de 8h30 à 12h30

Tél : **04.70.02.60.11 / 06.88.86.04.62**

par mail : msapmontmarault@adem03.fr

SIVOM RÉGION MINIERE

Site internet : www.regionminiere.fr

Les usagers peuvent y trouver tous les formulaires nécessaires pour effectuer les principales démarches :

Emménagement, déménagement, changement de situation, demande de devis, demande de diagnostic d'assainissement pour les ventes immobilières...

Horaires :

Lundi au vendredi de 9h à 12 et de 13h à 16h.

Coordonnées : 1, route de Montluçon - 03170 DOYET

Tél : **04.70.07.70.52** (service d'astreinte en cas d'urgence technique 24H/7j.)

secretariat@regionminiere.fr

La mise en place de la mensualisation

Un document d'information sera joint aux factures du 1^{er} semestre 2025 afin que les usagers qui le souhaitent puissent effectuer les démarches nécessaires. En effet, la mensualisation ne pourra être mise en place qu'après signature de documents contractuels et sera déployée selon le calendrier de facturation du syndicat, à partir du mois de juillet 2025.

SICTOM RÉGION MONTLUÇONNAISE

Rue du Terrier, 03410 DOMERAT - Tél : **04.70.64.23.80**

accueil@sictomrm.fr

LES COLLECTES

Ordures ménagères et Bacs jaunes sur toute la commune : **mardi semaine paire**.

LA DÉCHETTERIE DE COMMENTRY

Route de Colombier - Tél : **04.70.64.11.67**

Ouvert du mardi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h45. N'oubliez pas de vous munir de votre badge d'accès.

LES POINTS PROPRES

Au nombre de 4, **pour le ramassage du verre uniquement** :

Route de Montvicq - Jeux - Chambouly - Parking Intermarché

NUMÉROS D'URGENCE

Violences faites aux femmes : **04.70.35.10.69**

Numéro national : **3919**

Enfance en danger : **04.70.35.73.33**

Numéro national : **119**

Urgences routes : **04.70.34.40.03**

GRDF : **0 800 47 33 33**

ENEDIS : **09 693 218 11**

Orange : **3900**

SAMU : **15**

Police : **17**

Pompiers : **18**

Accès aux services d'urgence, valable dans l'union européenne : **112**

N° pour les sourds et malentendants : **114**

LE MOT DU MAIRE

Chers Malicornois, Chères Malicornoises,

Je suis heureux d'avoir participé à faire de Malicorne une Pépit' et d'offrir ainsi le plaisir à tous ceux qui le souhaiteront de suivre Margotte dans un magnifique périple pour découvrir ou redécouvrir l'histoire de Malicorne et son fameux circulaire.

Car chaque village a une histoire plus ou moins mouvementée, liée fortement à sa géographie et aux personnes qui viennent s'y établir, que ce soit pour des raisons familiales ou économiques, pour y rechercher le calme ou un dynamisme social. Et chaque village, en retour, doit s'organiser pour que s'entretiennent les liens entre ses habitants, pour que ceux qui le souhaitent puissent y investir du temps, de l'argent et de l'écoute au profit de tous.

À l'heure où il est de bon ton d'accuser les communes de gabegies et d'amplifier les déficits publics, il est bon de rappeler qu'en attaquant une ville, un village, on attaque les habitants et l'ensemble des acteurs qui la/le font vivre. Ce n'est pas gaspiller que de financer des services de proximité, ce n'est pas dilapider que d'organiser des festivités, ce n'est pas jeter de l'argent par les fenêtres que d'aider une entreprise à s'installer, c'est se projeter, s'entraider, se fortifier et devenir meilleur, ensemble.

Qu'on arrête de faire la leçon aux collectivités alors qu'il leur est demandé de plus en plus de couvrir des besoins que l'État ne peut plus assurer, avec des ressources sans cesse rognées.

Mon équipe et moi-même ferons le maximum pour continuer à dépenser dans le bon sens, le vôtre.

En ce début d'année 2025, nous avons vu un bel exemple de solidarité et je salue les associations de Malicorne qui, ensemble, dans un très bref délai, ont su s'organiser et monter une grande manifestation au profit des sinistrés du Département français de Mayotte. Leurs membres se sont succédés sur deux jours, bravant le froid et gardant le sourire, pour confectionner d'appétissantes et surtout généreuses crêpes. Grâce à elles, grâce à vous, les recettes se sont élevées à 2 194 euros qui ont été reversés à la Croix Rouge Française, Urgence Mayotte. Merci à tous pour ce message positif et qui fait chaud aux cœurs !

Le Maire,
Serge BADUEL

Et son équipe municipale :

Les adjoints : M. COURTAUD Guy, Mme LEBRUN Nathalie, M. DERECH Ghislain

Les conseillers municipaux : Mme EYRAUD Laura, Mme BOURDIER Christine, Mme MARKOWSKI Cindy, M. ALAMARGUY Fabien, M. LEROY Pierrick, M. MANOURY Emile, Mme HERMANT Nathalie, M. ALASSIMONE Thierry, M. SOUDER Philippe.



RENOVELEC
Rénovation, installation, dépannage...

Pantin Laurent
Électricien
Malicorne 03600

laurentpantin8301@gmail.com
07 77 95 63 33
Siret 42963383700043

SOCIÉTÉ D'APPLICATION DE PLÂTRERIE PEINTURE



À votre service depuis 1968

Faux plafonds - Cloisons sèches
Isolation intérieure et extérieure
Revêtements muraux - Décoration

RGE
QUALIBAT
Membre de l'Association Française des Entreprises Rénovatrices

14, rue des Faucheroux 03100 MONTLUÇON
Tél.: 04 70 05 26 10 - Fax : 04 70 05 91 11
Mail : sapp03@wanadoo.fr

Thermévasion

Xavier & Tom ROBIN - 03310 NERIS-LES-BAINS
04 70 03 20 34 - contact@thermevasion.com

f i

M **EUROL**
MARKOWSKI
CHINES
GRICOLES

LE BOURG - 03390 BEAUNE D'ALLIER
Tél. 04 70 64 58 72
patrick.markowski@orange.fr

Bienvenue chez

Kiriel
JARDIN - ANIMAUX

AGRI JARDIN
COMMENTRY

Votre conseil nature

Jardin	Alimentation animale	Vêtements
Végétaux	Elevage	Terroir

BUREAU ET GESTION

Éric Praloix
Systèmes d'impression
Solutions de gestion du document
Réseaux informatiques
Affichages dynamiques

06 62 12 62 62
Tél. 04 70 28 73 21
Fax. 04 70 29 81 33
eric.praloix@bureauetgestion.com
www.bureauetgestion.com

BUREAU ET GESTION
ZAC de Pasquis - Avenue de Dunlop
CS 92218 - 03101 MONTLUÇON CEDEX

GUEDE T **MAINTENANCE**
04.70.07.39.19

ENTRETIEN ET DEPANNAGE CHAUDIERES
FIOUL - GAZ - BOIS
RAMONAGE CHEMINÉE

1 Rue du Dr. Groslier 03390 Montmarault guedetmaintenance@gmail.com

IC LAUVERGNE COLLINET

Travaux Publics - Carrières - Démolition
Centre d'enfouissement inerte
et fibro-ciment

57, rue Jean Jaurès - 03600 COMMENTRY
Tél : 04 70 64 31 03

MME
MAÇONNERIE GÉNIE CIVIL

9, Chemin de Saint-Amand
03600 MALICORNE
TÉL. 04 70 64 48 63

BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN
MALICORNE - COMMENTRY

Lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 19h

Bricolage - Décoration - Peinture - Matériaux - Electricité -
Luminaire - Chauffage - Plomberie - Sol - Salle de bain -
Rangement Dressing - Jardin et Extérieur - Animalerie -
Découpe bois et verre - Location - Conseils

Tél : 04 70 64 52 65 www.bricomarche.com

SOMMAIRE

Au service de la Commune 2

INFORMATIONS GENERALES :

Les décisions du Conseil Municipal en 2024.....	6
Budgets 2024	9
Identification obligatoire des animaux domestiques.....	11
La vie de la commune	12
Présentation d'un métier : secrétaire de mairie.....	13
Travaux communaux.....	14
Urbanisme : PLUI.....	16
Informations de la Communauté de Communes	17
Tourisme.....	18

L'ACTION SOCIALE :

Vivre ensemble..... 19

AUTOUR DE L'ECOLE :

Le périscolaire.....	20
L'école	21

VIE ASSOCIATIVE :

Association des Parents d'élèves Ma Licorne.....	24
Malicorne Pétanque.....	26
Association VITA FORM'	27
Union Sportive de Malicorne.....	28
Amicale Boules de Malicorne.....	30
Comité des fêtes de Malicorne.....	32
Les Amis de Saint-Prejet.....	34

La municipalité remercie les annonceurs qui, par leurs publicités, contribuent à la réalisation de ce bulletin et vous invite à leur rendre visite.

Directeur de publication : Serge BADUEL,

Imprimeur : Atout Graphisme, 2 rue Ernest Montusès 03100 MONTLUÇON.



I MEDIA Informatique & Bureautique
GPT EURABIS
 11 Rue Jean Jaurès
 03600 COMMENTRY
 Tél. : 04 70 64 93 86 - Fax : 04 70 64 92 18
 www.imedia03.eu



Dans votre région, une Équipe Informatique d'Expérience au Service des Professionnels

Une implantation locale...
 Réactivité Disponibilité
 Expertise Formation
 Maintenance Coût
 Proximité Compétences
 une présence nationale



1^{er} groupement des professionnels de L'INFORMATIQUE

MENUISERIE
BLANQUET
 PVC
 Bois
 Alu

Toute la menuiserie du Bâtiment
 Dépannage : Serrurerie - Vitrerie
 Bardage - Isolation extérieure
 Placo isolation intérieure
 Laine soufflée - Escalier
 Sciage sur mesure, Scierie mobile



Artisan menuisier depuis 33 ans
 03600 MALICORNE
04 70 64 57 08 - 06 47 00 89 79
 menuiserie.blanquet@hotmail.com

Voici les principales décisions prises par le Conseil Municipal de Malicorne, en 2024 :

Séance du 9 février 2024

- **Arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** - avis de la commune : Avis favorable au projet moyennant 14 observations portant sur des demandes de modification du zonage ou du règlement.
- Fixation **d'un tarif horaire** pour les travaux effectués par les employés techniques au bénéfice de Commentry Montmarault Nérès Communauté (27 € l'heure).
- Décision d'engager les travaux pour la **création d'un City Park** avec un terrain multisports, une piste de course, une aire de jeux pour enfants et une aire sportive (voir pages travaux).
- **Vente de terrains communaux situés Rue des Anémones** (parcelles AB 57 et AB 58) : la commune accepterait de vendre ces terrains au prix de 22 € le mètre carré.
- Renouvellement de la **dérogation pour une organisation du temps scolaire sur 4 jours**, à compter de la rentrée 2024, pour trois ans.

Séance du 11 avril 2024

- **Vote des comptes administratifs 2023, ainsi que des budgets primitifs 2024, pour le budget principal et le budget annexe de l'assainissement.**
- Afin de pouvoir financer le réseau assainissement, les conseillers décident d'augmenter la redevance assainissement **à hauteur de 1,20 € le m³ à compter du second semestre 2024**. L'abonnement reste fixé à 40 € par an.
- Attribution de **3 bons alimentaires au Restos du Cœur de Commentry**, pour un montant total de 165 €, au profit des familles bénéficiaires de leurs services.
- **Renouvellement de l'aide à la rentrée scolaire** : allocation d'un kit de fournitures de base à chaque élève, domicilié à Malicorne et inscrit au collège de Commentry et d'une carte cadeau de 100 € aux lycées et étudiants malicornois, sur présentation d'un justificatif de scolarité et de domicile.
- **Travaux voirie 2024** : réfection de la Route de Goutte de Bord, de la Route de la Faye, de la Route de Colombaraud et de l'Avenue des Bergères (dernière portion) pour un montant total de 106 982 € HT.

Les trois premières ont été refaites par Lauvergne Collinet, la dernière par COLAS.

- **Renouvellement des foyers de l'éclairage public** par le SDE03, pour un montant total de 104 760 €, avec un reste à charge pour la commune de 20 648 €. Ce reste à charge sera financé par un emprunt à raison d'un remboursement de 4 588 € lors des 5 prochaines cotisations annuelles.
- **Renouvellement des projecteurs de l'église**, toujours par le SDE03, pour un montant total de 37 200 €. La commune prend en charge 7 440 €, remboursés par étalement lors des 5 prochaines cotisations annuelles.
- **Vote des taux d'imposition directe locale** : les taux pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (37,25%), non bâties (42,36%) et pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (21,72%) sont inchangés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mai 2024

- **Renouvellement de la convention pour l'instruction des actes d'urbanisme par l'Agence Technique Départementale de l'Allier**, basée à Yzeure, pour 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2024. La rémunération de l'agence est fixée à 60 € l'acte, quelque soit l'acte (déclaration préalable, permis ou certificat d'urbanisme opérationnel).
- Renouvellement de l'**Adhésion au service optionnel : protection des données à caractère personnel** de l'ATDA, pour une durée de 4 ans, moyennant une contribution financière annuelle.
- **Attribution du marché de travaux pour la création d'un City Park :**

Le lot 1 « Terrassements - Revêtements - Mobiliers urbains - Jeux - Espaces verts » est attribué au groupement TREYVE/ALZIN, pour un montant de 195 129 € HT (hors options).

Le lot 2 « City Stade » est attribué à AUVERGNE SPORTS NATURE pour un montant de 44 168,60 € HT.

- **Tarifs du périscolaire au 1^{er} septembre 2024** : du fait de la forte hausse des fournitures alimentaires, énergétiques, ainsi que des dépenses en personnel, mais pour ne pas trop pénaliser les familles, il est décidé d'augmenter les repas des élèves à 2,50 € (au lieu de 2,20 €) et de fixer un tarif à la demi-heure pour la garderie périscolaire (80 centimes la demi-heure au lieu de 2 € forfaitaire la garde).
- **Création d'un tarif d'occupation du domaine public** par un véhicule de commerce ambulancier fixé à 50 € par mois, à compter du 1^{er} juin 2024.

Séance du 20 septembre 2024

- **Revalorisation de la redevance assainissement pour 2025**, pour maintenir le budget assainissement en équilibre et atteindre les tarifs de l'établissement susceptible de se voir confier la compétence assainissement en 2026 (transfert obligatoire) : fixation de la part variable de la redevance à 1,50 € le m³.
- **Accord d'une garantie à hauteur de 60%** pour le remboursement d'une prêt d'un montant de 113 212,00 € souscrit par Evolea pour financer la reconstruction de deux logements sinistrés sur la commune.
- **Passage au Compte Financier Unique au 1^{er} janvier 2025**, afin de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable.

Séance du 8 novembre 2024

- **Déplacement d'un candélabre**, Avenue des Bergères, gênant l'accès au garage. Prix des travaux effectués par le SDE 03 : 1 530 €, reste à charge communal : 1 147 €.
- Avis favorable à la liste des cinq dimanches proposée portant dérogations au principe du repos dominical des salariés des commerces de détail, pour l'année 2025.
- **Régime indemnitaire de la filière police** - Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement.

Séance du 27 décembre 2024

- **Participation financière à la protection sociale** des agents municipaux : à hauteur de 20 € pour le risque santé et de 25 € pour la garantie prévoyance.
- **Redevance pour performance du système d'assainissement collectif**, fixée à 0,084 € HT par m² à compter du 01/01/2025.



ORDRE DES
GEOMETRES-EXPERTS

Cabinet SERRE HUBERT TRUTTMANN MANGIN

GEOMETRES EXPERTS

ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRES VRD
BORNAGE DIVISIONS
AMIANTE - SCAN 3D
COPROPRIETE
DETECTION RESEAUX
DRONE

Olivier TRUTTMANN - Yann GUIRIEC

11 rue Alfred de Vigny
03100 MONTLUCON

Tél. 04 70 05 30 90

geometre.montlucon@gmail.com

6 impasse de la Route Noire
03600 MALICORNE

Tél. 04 70 64 36 10

geometre.malicorne@orange.fr

Neuf



BFT MAÇONNERIE

Tél: 07 55 77 26 36

bouffait.thomas@orange.fr

 BFT Maçonnerie

Rénovation

03600 Malicorne

BUDGET DE LA COMMUNE 2024

Population 2024 : 787 habitants – Superficie : 1184 ha – densité de 66,72 hab/km²

TAXES	Malicorne	Moyenne nationale 2023	Moyenne départementale 2023
Foncier bâti	37,25%	39,42%	42,79%
Foncier non bâti	42,36%	50,82%	36,42%
Taxe d'habitation	21,72%	24,45%	25,80%
CFE	Votée par Commentry Montmarault Nérís Communauté : 28,23%		

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Désignation	Réalisé 2023	Budget 2024
Charges à caractère général	227 834,71€	336 093,59 € ⁽¹⁾
Charges de personnel	392 462,02 €	462 819,00 € ⁽²⁾
Atténuations de produits	92 847,00 €	93 893,00 €
Autres charges de gestion	108 712,86 €	116 795,00 €
Charges financières	7 723,10 €	8 481,00 € ⁽⁴⁾
Charges spécifiques	0,00 €	200,00 €
Virement à la section invest.	0,00 €	270 230,00 €
Amortissements	644,00 €	652,00 €
Provisions	0,00 €	120,00 €
Total général	834 015,84 €	1 289 283,59 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Désignation	Réalisé 2023	Budget 2024
Atténuations de charges	214,69€	14 000,00 €
Produits des services	35 257,35 €	29 356,00 €
Impôts et taxes	716 683,82 €	725 015,00 € ⁽³⁾
Dotations, subventions	193 326,17 €	176 159,00 €
Autres produits	11 006,54 €	7 745,00 €
Produits financiers	5,75 €	5,00 €
Produits spécifiques	8 930,91 €	11 548,00 €
Excédent de fonctionnement	446 757,06 €	320 455,59 €
Opérations d'ordre	2 797,86 €	5 000,00 €
Total général	968 223,09 €	1 289 283,59 €

Commentaires :

Différences du budget 2024 par rapport à 2023 : (1) Hausse du coût de l'énergie, de l'alimentaire et des fournitures ; (2) augmentation de 5 points d'indice ; (3) Augmentation des bases de la taxe foncière par le gouvernement ; (4) la commune n'a plus que deux emprunts en cours portant sur l'aménagement du bourg.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Désignation	Réalisé 2023	Budget 2024
Emprunts	17 708,85 €	24 525,00 €
Achat terrains	47 212,73 €	2 500,00 €
Cimetière	35 517,60 €	0,00 €
Travaux réseaux - voiries	41 207,59 €	135 828,00 €
Travaux bâtiments, achats	17 277,27 €	80 296,00 €
Travaux, achat école	68 813,84 €	564 194,00 €
Système de caméras	538,34 €	86 094,00 €
Opérations d'ordre	478,92 €	0,00 €
Déficit d'investissement	30 010,06 €	104 010,72 €
Total général	258 765,70 €	997 447,72 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Désignation	Réalisé 2023	Budget 2024
FCTVA - Taxe aménagement	26 558,35 €	20 613,00 €
Subventions	50 606,93 €	364 129,00 €
Virement du fonctionnement	0,00 €	270 230,00 €
Amortissements	644,00 €	652,00 €
Excédent de fonctionnement	30 010,06 €	260 508,72 €
Opérations comptables	43 143,49 €	6 347,00 €
Cession	3 792,15	
Emprunt		74 968,00 €
Total général	154 754,98 €	997 447,72 €

Travaux sur les réseaux :

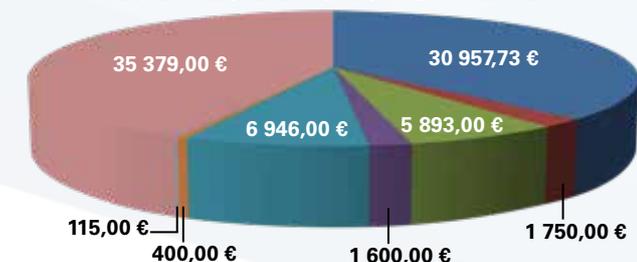
Afin de permettre la construction ou la mise en conformité de trois habitations, l'entreprise MOUSSU TP a été sollicitée afin de prolonger les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales jusqu'au domaine public, le raccordement ensuite de la maison étant à la charge des propriétaires :

- Allée des Ecoles : EP = 2 413 € + EU = 2 151 €
- Route de Commentry : EP = 2 395 € + EU = 2 158 €. Un bateau a également été créé pour 2 160 €.
- Allée du Stade (à venir) : EP = 3 730 € + EU = 4 053,67 €

L'entreprise ALZIN a effectué les travaux d'eaux pluviales Voie Romaine pour un montant de 18 486,24 € TTC.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



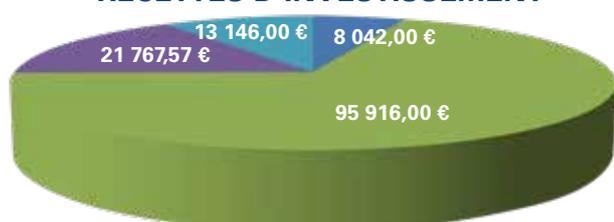
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations aux dépréciations
- Opérations d'ordre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- Vente de produits finis
- Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement
- Opérations d'ordre

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Emprunts station Chambouly
- Séparatif Route de la Brande (0,60 €)
- Etude diagnostic
- Travaux réseaux
- Amortissements subventions

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subv Diagnostic
- Excédent reporté
- FCTVA
- Amortissements

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Caution	Tarifs			
	En week-end : du vendredi 17h30 au lundi 9h30		En semaine : de la veille de location 17h30 au lendemain 11h	
À verser au moment de la prise des clefs : Caution : 300 € Nettoyage : 100 €	Cuisine équipée		Cuisine équipée	
	le week-end	Arrhes	par jour	Arrhes
Habitants de la commune	250 €	75 €	125 €	38 €
CE de la commune et asso. extérieures	300 €	90 €	150 €	45 €
Associations de Malicorne	gratuit			

LOCATION BARNUM

Caractéristiques	Caution	Tarifs		
		Durée	Coût	Arrhes
5 mètres de large 8 mètres de long				
Habitants et CE de la commune	300 €	Week-end (1)	50 €	15 €

(1) du vendredi 18h au lundi 09h
Ou pendant toute la manifestation pour CE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Raccordement au réseau

Caractéristiques	Tarifs
Droit de raccordement	1 000 €

Tarifs applicables pour 2025

Caractéristiques	Tarifs
Abonnement semestriel et autres charges (forfaitaire)	20,00 €
Prix unitaire du m ³ d'eau consommé	1,50 €
Redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif	0,084 €HT

DROITS DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE :

Durées	Prix au m ²	2,50 m ²	5,00 m ²
Cinquantenaire	60 €	150 €	300 €
Trentenaire	40 €	100 €	200 €
Utilisation caveau provisoire :			
1 ^{er} mois	aucune participation		
2 ^{ème} mois	1,00 €/jour		
3 ^{ème} mois	2,50 €/jour		

CASES DE COLUMBARIUM AU CIMETIÈRE :

Durées	Tarifs
15 ans	150 €
30 ans	300 €
50 ans	500 €

IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Régulièrement, il est nécessaire de faire appel au Garde-Champêtre, parce qu'il est signalé qu'un chien, la plupart du temps (même s'il est arrivé qu'il s'agisse d'un taureau ou d'un agneau), divague sur la voie publique, mettant en danger ceux qui circulent sur cette voie.

S'il est attrapé et non identifié (la commune s'est doté d'un appareil permettant de lire les inserts), l'animal sera envoyé à la SPA, avec laquelle la mairie a signé une convention.

L'identification d'un animal de compagnie est en effet le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire, au moyen du fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société **I-cad**, placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

En quoi consiste l'identification ?

L'identification peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités (vétérinaires) :

- par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse ;
- par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial et permettra l'identification de l'animal.

Quelle que soit la méthode, le principe est d'attribuer un numéro unique à chaque animal et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

Attention : en cas de changement de numéro de téléphone, de nouvelle adresse (même provisoire au moment des vacances) ou de décès d'un animal, il est impératif de mettre à jour ces informations via le fichier national I-cad des chiens, des chats et des furets. Ce fichier permet également de signaler un animal perdu : n'oubliez pas de le déclarer « retrouvé » si vous avez retrouvé votre animal de compagnie.



courtaudvezzosi

2, IMPASSE DE LA ROUTE NOIRE
03600 MALICORNE

PLÂTRERIE - PEINTURE
REVÊTEMENT DE SOL
ISOLATION THERMIQUE
INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
RÉFECTION DE FAÇADES
CARRELAGE ET FAÏENCE

04 70 64 33 47



www.aureliesoins.fr

**Magnétisme et soins
par les pierres**

Travail à mon domicile
et sur photo (portable)
Personnes et Animaux

Plus de
30 ans
d'expérience

06 72 96 89 50

45 Route de la Brande
03600 Malicorne



Sarl Jaffrelot
Votre Artisan

Électricité générale - Climatisation - Alarme - Dépannages toutes marques



Votre Boutique
Électroménager - Accessoires de mode
04.70.64.56.21

ÉTAT CIVIL

Ne sont mentionnés que les naissances et les mariages pour lesquels un accord a été donné pour une publication dans le bulletin municipal :



Bienvenue à : **TURELIER** Mylan Dominique Guy et **LANTOINE** Léon Patrick.



Ils se sont dit oui à Malicorne : M. **ABADIE** Christophe et Mme **TROUCHON** Florence Marie-Noëlle.



Une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté cette année et pour leur famille : Mme **BOURY** divorcée **LIMANSKY** Jacqueline Denise, Mme **DUTARTRE** épouse **GUILLOT** Christiane, Mme **ALIBERT** divorcée **KERDELANT** Monique Suzanne, Mme **CHEVILLE** veuve **NOWAK** Nicole, M. **BOURSEAUD** Alain, Mme **VIEUX** Sabrina, M. **LEROY** Jean-Luc André, M. **SATERNUS** Jean Théophile, M. **RIBEIRO** Dominique, M. **GUILLOT** Michel.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Extrait du message de M. Lecornu, ministre des armées, et Mme Mirallès, auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire : « De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon... »



Merci à tous ceux qui étaient présents pour ces journées.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

« L'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) appuie son action sur un motif fondamental qui est de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre mais de l'obtenir par la négociation. Pour ce faire, l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix en particulier en direction des jeunes générations qu'elle invite à devenir des citoyens d'un monde sans haine ni guerre. »

CÉRÉMONIE RAVIVAGE DE LA FLAMME À PARIS

M. le Maire, ses adjoints et M. Bruno Rojouan, sénateur



Le 17 avril, le maire et deux de ses adjoints ont participé à la cérémonie de ravivage de flamme de la tombe du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Monument parisien connu dans le monde entier, l'Arc de Triomphe, est construit à la demande de l'empereur Napoléon 1^{er} après la bataille d'Austerlitz pour rendre hommage aux soldats de la Grande armée.



Les travaux commencent sous l'Empire en 1806, et s'achèvent trente ans plus tard, sous Louis Philippe en 1836. Le but premier de cet édifice est de perpétuer le souvenir des victoires de l'armée française. En 1921, juste après la première guerre mondiale, il est décidé d'y placer la tombe d'un soldat inconnu mort pour la France afin d'honorer les quelque 1 400 000 soldats tombés pour défendre la France et parvenir à la victoire. Mais afin que ce soldat inconnu et pourtant très célèbre ne meure une seconde fois, victime de l'oubli et de l'indifférence, sa tombe est enrichie d'une flamme allumée le 11 novembre 1923. Depuis cette date, elle est ravivée chaque soir pour rendre hommage au soldat inconnu et à tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur au cours de la première guerre mondiale. L'honneur rendu à ce soldat s'est naturellement étendu à ceux de la seconde guerre mondiale et des conflits qui ont suivi, en Indochine, en Corée, en Algérie et dans les opérations extérieures menées depuis. Désormais, ce sont tous les soldats morts pour la France qui sont honorés sous l'Arc de Triomphe.

PRÉSENTATION D'UN METIER :

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

La loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie a entendu apporter de nouvelles garanties d'évolution du métier, afin de le rendre plus attractif et pallier les difficultés de recrutement du secteur. Quatre décrets d'application de la loi du 30 décembre 2023 ont été publiés au Journal officiel du 17 juillet 2024. Ils concernent le recrutement, la formation et la promotion des fonctionnaires exerçant les fonctions de secrétaire général de mairie, ainsi que l'octroi d'un avantage spécifique d'ancienneté.

Ses différentes missions

Collaborateur du Maire :

- Assistance et conseil dans différents domaines (état civil, urbanisme, ressources humaines, finances, marchés publics...),
- Préparation et suivi du budget, paiement des factures et élaboration des titres de recettes (cantine, assainissement),
- Instruction des dossiers relatifs à la commande publique,
- Gestion des équipements municipaux (école, salle des fêtes...) et du cimetière,
- Préparation des conseils municipaux (convocations, dossiers...) et rédaction des comptes-rendus.

Service aux administrés :

- Accueil et information des usagers,
- Préparation et rédaction des actes administratifs et civils,
- Mise à jour, révision des listes électorales et préparation des élections,
- Recensement de la population,
- Instruction et suivi de demandes d'urbanisme.

Gestion des services :

- Elaboration des paies pour les agents communaux,
- Gestion et suivi des dossiers du personnel (gestion des carrières, visites médicales...)

Activités complémentaires :

- Présence aux réunions (conseils municipaux, commissions), aux scrutins électoraux...
- Gestion de la relation avec les associations et suivi des partenariats...
- Rédaction du bulletin municipal...



L'histoire du métier de secrétaire de mairie :

Autrefois, la fonction de secrétaire de mairie était souvent dévolue aux instituteurs, la loi du 30 octobre 1886 leur permettant d'exercer ce rôle, en plus de l'enseignement, « avec l'autorisation du conseil départemental ». À cette époque, les mairies côtoyaient souvent les écoles et partageaient les mêmes locaux. L'instituteur faisait figure de pilier, enseignant la lecture et l'écriture et diffusant les valeurs républicaines, notamment la laïcité.

De fait, l'instituteur connaissait la loi et officiait naturellement comme secrétaire de mairie. La profession « d'instituteur - secrétaire de mairie » disparaissait peu à peu car dans les petites communes rurales, car il était de plus en plus difficile de recruter des candidats et de maintenir les écoles ouvertes. De plus, la technicité croissante des règlements intercommunaux avait complexifié les tâches et la multiplication du travail administratif rendait difficile le cumul des deux emplois. Cette disparition souciait et soucie encore les maires ruraux qui alertent sur la difficulté à recruter, d'où la loi et ses différents décrets d'application.

Extraits de « Secrétaires généraux de Mairie de l'Oise - 12 portraits d'une passion commune » édité par le CDG de l'Oise :

« Manifeste pour un service public à l'ancienne

Les secrétaires de mairie méritent une meilleure considération du pays parce qu'ils participent à ce qui fait la beauté administrative de ce pays : le sens de la proximité, la nécessité de la cohésion sociale, le fait d'être attaché à un service public humain, loin des médiations numériques et de l'éloignement administratif. A sa manière, ce livre de portraits est un manifeste pour un service public de proximité à l'ancienne, dans un monde moderne qui a tendance à oublier que l'être humain est autre chose qu'une simple connexion numérique » Stéphane Menu, journaliste

Un métier qui recrute :

Le Centre de Gestion de l'Allier (CDG03) organise des formations au métier de secrétaire de mairie : 15 nouvelles professionnelles en 2024 qui ont, pour 80% d'entre elles, intégré le marché de l'emploi dès le 17 mai dernier.

Ce parcours de formation est rendu possible grâce à un partenariat fructueux entre France Travail, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le CDG03. Renseignez vous.

CIMETIÈRE

Toujours dans le cadre de l'aménagement du cimetière, des tombes en désuétude ou communales ont été reprises par les pompes funèbres Vincent BEAUDONNET basée à Montmarault, en apportant toute la décence et la dignité nécessaires. Toutes les reliques retrouvées ont été placées dans des ossuaires, eux-mêmes déposés dans l'ossuaire communal.

Cela a permis de libérer de la place afin d'offrir des terrains, réservés par la commune, appelés « terrains communs » pour les inhumations de personnes à faible revenu et qui sont mis à disposition à titre gratuit. La famille s'engage en contrepartie à entretenir en bon état de propreté l'emplacement.

La mise à disposition gratuite est de 5 ans. Les emplacements dans lesquels auront eu lieu les inhumations en terrain commun pourront être repris par la commune, à l'expiration du délai légal de 5 ans. La décision de reprise est alors portée à la connaissance du public par voie d'affichage à la porte principale du cimetière et à la porte de la mairie.

Extrait règlement cimetière : « **Droits et obligations des concessionnaires** » :

« Le contrat de concession ne constitue pas un acte de vente et n'emporte pas de droit de propriété, mais seulement de jouissance et d'usage avec affectation spéciale et nominative. Le concessionnaire n'a aucun droit de vendre ou de rétrocéder à des tiers le terrain concédé ».

« Le fondateur de la concession peut la transmettre par voie de donation, établi devant notaire dans lequel il attribue expressément sa concession. Une expédition de l'acte de donation est déposée en mairie ».

« La concession se transmet par voie de succession, ab intestat. Dès lors, s'institue une indivision perpétuelle.

Chaque co-indivisaire peut, sans le consentement des autres, user de la concession pour sa propre sépulture, celle de son conjoint, de ses descendants et de leurs conjoints. Tous les indivisaires jouissent d'un droit à être inhumé dans la concession dans l'ordre des décès ».

« La concession peut être transmise par testament : le titulaire de l'emplacement peut attribuer expressément sa concession à un légataire et désigner parmi ses héritiers ceux qui pourront être inhumés dans la concession ».

« Le concessionnaire ainsi que ses successeurs ont l'obligation de tenir en bon état de propreté leur emplacement. Le concessionnaire, l'un ou l'ensemble de ses successeurs, ainsi que les personnes ayant un lien de parenté proche avec les personnes inhumées, remettent en état et à leurs frais l'emplacement dès lors que les travaux effectués consistent à procéder à la réfection de l'existant. Ces travaux sont soumis à autorisation du maire ».

CITY PARK

Les travaux du City Park ont débuté le 28 octobre. Les travaux d'aménagement ont été confiés au groupement TREYVES - ALZIN. Le city stade sera livré par l'entreprise Auvergne Sports Nature.

Les objectifs sont :

- d'offrir un espace de détente ouvert à tous,
- une variété d'espaces ludiques et sportifs multigénérationnels
- et un lieu d'épanouissement et de découverte pour les enfants de l'école.



Esquisse de l'atelier d'architecture Nathalie Lespiaucq

Nos différents financeurs



TRAVAUX COMMUNAUX

TONDEUSE



Achat d'une tondeuse Michigan et de son kit mulching, pour un montant de 1 916,66 €HT.

Une tondeuse mulching hache menu l'herbe tondu et la pose sur la pelouse : c'est le mulch, ou paillis. Plus besoin de vider le bac de ramassage, de fertiliser le gazon, l'herbe hachée se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel gratuit !

Cette pratique offre ainsi de nombreux bénéfices. Elle limite le développement des indésirables et le refroidissement du sol comme son réchauffement, il évite une évaporation trop rapide de l'humidité du sol, il protège le sol de la formation d'une couche de battance qui empêche la bonne circulation de l'air, de l'eau et des organismes vivants. Et lorsque le matériau employé est organique, il enrichit le sol et l'améliore.

POUR VOTRE INFORMATION



Renforcement de la communication pour le public.

La municipalité de Malicorne a saisi l'occasion de s'équiper à bon compte d'un moyen supplémentaire pour informer les administrés et les personnes de passage dans le bourg.

En effet, le conseil départemental a décidé de déployer des panneaux lumineux d'information sur l'ensemble de l'Allier et de prendre à sa charge la fourniture des panneaux et leur pose. Pour les communes, il reste à payer les frais de raccordement et le coût de la consommation d'électricité ; celui-ci est très faible car ces panneaux LED sont équipés de détecteur de présence et sont éteints la nuit.

Les informations affichées seront fournies à la fois par le Département et la commune et seront variées : infos pratiques, messages de prévention, annonces des activités particulières des associations locales...

POUR MIEUX VOUS ÉCLAIRER

Pour des raisons économiques, il a été décidé **la dépose de 167 lanternes réparties sur toute la commune**, pour les remplacer par des foyers d'éclairage Leds. Le montant des travaux s'élève à 104 760 €, 84 112 € sont pris en charge par le SDE03, il reste donc à la commune 20 648 € à financer sur les 5 prochaines années (annuités de 4 588 €). Ces travaux devraient aboutir à une réduction du coût annuel de fonctionnement (maintenance et consommation) de l'ordre de 4 440 € (sur la base des tarifs en cours au moment de l'établissement du projet).

À côté, pour une meilleure attractivité du village, il a été procédé au renouvellement des projecteurs de l'église, pour un montant de 37 200 €. Le SDE03 finance les travaux à hauteur de 29 760 €, 7 440 € restants à la charge de la commune (financement également sur 5 ans de 1 653 € par an).

VOIRIE 2024

La Commune tient à refaire régulièrement **les routes** qui desservent la commune, afin d'assurer la sécurité des usagers.

L'année 2024 a vu la réfection des :

- Voie communale n°15, dite Route de Goutte de Bord (29 100 € HT)
- Voie communale n°17 dite Route de la Faye (24 620 € HT)
- Voie communale n°23 dite Route de Colombaraud (26 332 € HT)
- Voie communale n°26 dite Avenue des Bergères (26 930 € HT),

Les premières par Lauvergne Collinet et la dernière par l'entreprise Colas.

Le Conseil Départemental a participé au financement à hauteur de 28%.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE

Le périmètre du PLUI s'étend sur les 33 communes de Commentry Montmarault Néris Communauté.

Ce document permet d'articuler à l'échelle de l'intercommunalité le développement de l'urbanisation et la délimitation des droits à construire. Conformément à la réglementation, le PLUI doit relever les défis relatifs à la mobilité et répondre aux exigences de la gestion économe des espaces. Il doit en effet respecter l'ensemble des lois relatives à la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, ainsi que différents documents de rang supérieur comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Des principes objectifs ont ainsi dû être établis pour que ce PLUI reste cependant cohérent à l'échelle de nos 33 communes.

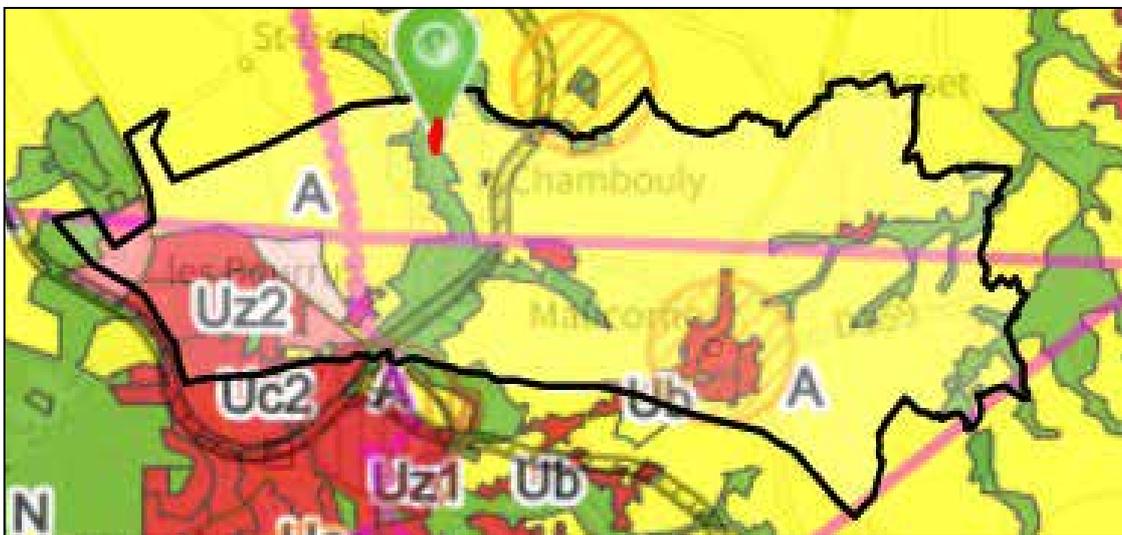
Après de nombreux temps d'échange, de validation, de concertation, il a été approuvé lors du Conseil Communautaire du 2 Octobre 2024. Il est rentré récemment en vigueur et est consultable sur le Géoportail de l'Urbanisme.

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

La Communauté de Communes est compétente en matière de planification, c'est à dire qu'elle a la charge des évolutions (modification, révision) de ce document d'urbanisme.

En revanche, la Commune reste bien votre guichet unique pour toutes demandes de renseignements sur les règles de constructibilité des terrains, pour l'édition d'un Certificat d'Urbanisme (CU), sur le traitement des permis de construire, des déclarations de travaux, etc...

Il a été également instauré un Droit de Préemption Urbain sur les zones classées U et AU du PLUI.



Le règlement impose des autorisations/interdictions sur les différentes constructions ou travaux possibles, selon les différentes zones. Par exemple, une déclaration préalable sera maintenant requise pour l'édification des clôtures, non seulement au Bourg, mais également à la Brande. L'objectif est de permettre une harmonisation pour assurer la qualité du cadre de vie. Le Bourg, sous un périmètre circulaire de 500 mètres autour de l'église, reste soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, dès le premier mètre carré de construction ou dès que des travaux sur l'extérieur de l'habitation sont envisagés (même à l'identique).

Pour rappel, la commune confie l'instruction des dossiers d'urbanisme à l'Agence Technique Départementale de l'Allier, basée à Yzeure, moyennant une somme forfaitaire payée par dossier traitée (47 € en 2024).

ATELIERS NUMÉRIQUES

Depuis le mois de novembre 2023 la Communauté de Communes a recruté, **Quentin-Antoine LOVILLO**, en tant que conseiller numérique France Services, dispositif bénéficiant d'un financement de l'État dans le cadre de France Relance.



Il a pour mission d'accompagner sous forme d'ateliers collectifs et de permanences chaque personne intéressée dans l'acquisition de pratiques et méthodes numériques tout en conciliant bienveillance, respect des attentes de chacun, et autonomie de tous, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

Thématiques abordées :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur internet
- Installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) ses contenus numériques
- Envoyer, recevoir, gérer ses courriels
- Échanger avec ses proches
- Apprendre les bases du traitement de texte
- Autres ateliers selon les besoins numériques

Vous pouvez le retrouver le jeudi de 14h00 à 16h00 à la mairie de Malicorne.

MUTUELLE COMMUNAUTAIRE

Depuis mars 2022, Commentry Montmarault Nérès Communauté propose une mutuelle communautaire "Just" pour les 26 000 habitants de ses 33 communes. Ce partenariat permet aux résidents d'accéder à des tarifs avantageux pour réduire leurs coûts de santé.

Lieux de permanences :

- Salle Lafanechère à Commentry
- Pôle Associatif à Montmarault
- Mairie de Nérès-les-Bains
- Mairie de Cosne-d'Allier

Avantages :

- Pas de délai de carence
- Pas de questionnaire médical
- Accès gratuit à la téléconsultation
- Prise en charge des licences sportives et aides pour l'accompagnement quotidien

Comment souscrire :

1. Téléphoner au **0 809 546 000** pour une étude personnalisée
2. Remplir une demande sur le site just.fr
3. Participer aux permanences organisées dans les communes de la CMNC

Pour plus de détails, consultez notre site, rubrique "Services" : cmnc03.fr



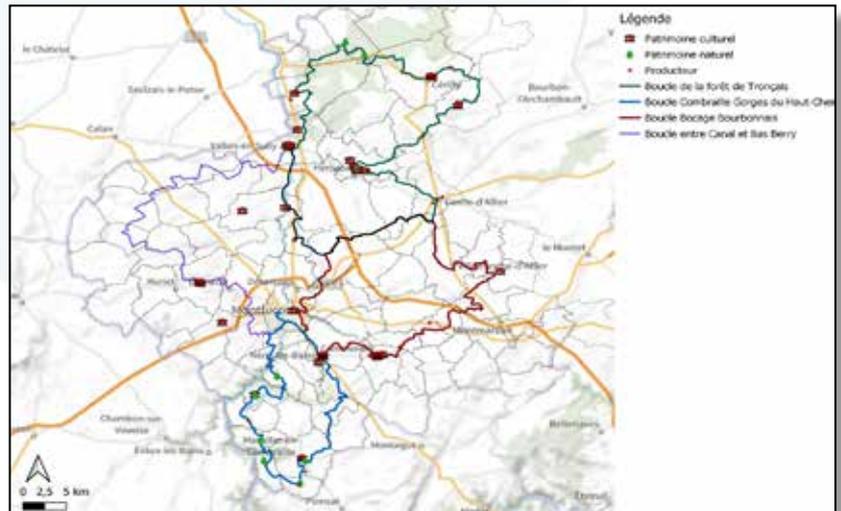
Cécile DUMONT

Téléphone : 07 84 68 32 97

Email : portagederepas@orange.fr

Création de 4 boucles de Grandes Randonnées de Pays à l'échelle du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, qui regroupe les 5 EPCI du bassin de Montluçon : Montluçon Communauté, Commentry Montmarault Nérès Communauté et les Communautés de communes du Val de Cher, du Pays de Tronçais et du Pays d'Huriel, couvrant ainsi 90 communes, porte la création et la valorisation d'un réseau de 4 boucles d'itinéraires de Grande Randonnée de Pays (GR de Pays), en lien avec la fédération française de randonnée, autour de 4 identités fortes du territoire :



- **Boucle Combraille – Gorges du Haut Cher**
- **Boucle entre Canal de Berry, Bocages et Collines du Bas Berry**
- **Boucle de la Forêt de Tronçais**
- **Boucle entre Vallée du Cher et Bocage Bourbonnais.**

Cette dernière boucle permet aux randonneurs de découvrir le bocage bourbonnais, les produits du terroir avec les élevages de l'EARL de la Croix Soleil et du GAEC de l'Eden, ainsi que la fromagerie Font saint-Huile. Elle permet également de découvrir le patrimoine industriel et minier du territoire de Villefranche d'Allier, de Bézenet et Commentry avec son parc de la mine. Le marché couvert de Commentry au style art-déco et les églises de Saint-Laurent à Verneix et Saint-Jacques à Villefranche ainsi que le château de la porte constituent autant d'étapes à prévoir.

Cette boucle de 105 km (réalisable en 5 jours) passe par le GR342 et des PR déjà existants : Villefranche (Sentier des Mailleries et sentier de Neuville), Bézenet (Sentier du tacot et des mines), Malicorne (Les Roseraies), Murat (sur les pas de Jean-Charles Varenne), de Commentry (des forges aux vergers) et de Nérès-les-Bains (Cournauron et ses vallons).

La description de l'ensemble de ces itinéraires de randonnée existants est disponible sur le site de l'office du tourisme intercommunal de Nérès-les-Bains : <https://www.ot-neris-les-bains.fr/>

Inauguration du parcours PEPIT

Le parcours PEPIT de Malicorne a été inauguré jeudi 11 juillet sous le préau de l'école pour Malicorne. Ce parcours a été créé dans le cadre du partenariat avec la région AURA et le Département, afin de faire découvrir, par le biais d'une chasse au trésor, des sites naturels et paysagers d'intérêt majeur.

« Greffage au verger, bocage sublimé » : permet aux joueurs de suivre Margotte qui se lance sur les réseaux sociaux avec des tutos sur l'horticulture. En lien avec l'entreprise Delbard, ils pourront comprendre comment une entreprise de cette grandeur a pu se développer dans cet environnement et le lien qu'elle constitue entre les usines de Commentry et les paysages du bocage bourbonnais. Le parcours est long de quatre kilomètres avec un dénivelé faible.

Monsieur le Maire a salué les personnes ressources de la commune qui ont contribué activement à élaborer le scénario de cette épopée ludique et instructive : Irène Gomes, Sylvie Ulrich, Jean Yvon Baudoux et Alain Vazeille.



AIDES AUX JEUNES

Une aide à la rentrée :

- **Distribution d'un kit gratuit de fournitures scolaires**, aux adolescents fréquentant le collège Emile Mâle de Commentry et domiciliés à Malicorne. 32 collégiens en ont bénéficié en 2024.
- Octroi d'une carte cadeau de 100 € : valable auprès d'une enseigne culturelle, aux jeunes malicornois, suivant des études au sein d'un lycée ou d'un établissement d'enseignement supérieur. 56 cartes ont été distribuées en 2024.

Une aide au loisirs :

- **Le « passeport loisirs »** : Délivré gratuitement, le passeport loisirs se présente sous forme de chéquier et offre 30 € de réductions utilisables chez plusieurs partenaires : UDAAR (Cinéma de Commentry), la piscine de Commentry, F.C.E.A., les commerces « au plaisir de lire », « l'Univers du jouet », le cinéma Le Palace de Montluçon, le Bowling/Lasergame, le PAL, l'Accro-Sioule à Echassières, le Street Art City à Lurcy-Levis, le CNCS à Moulins, GTR performance à Marcillat en Combrailles, Paléopolis à Gannat et le labyrinthe géant des Monts de Guéret.

AIDES AUX AÎNÉS

Le 14 janvier 2024, 96 personnes, âgées de 65 ans et plus, se sont retrouvées autour d'un bon repas préparé par le traiteur Gourmet Fiolant.



À côté, 140 personnes ont reçu un colis préparé par la Maison du Tourisme de Montmarault, à base de produits locaux (Terrine de porc au Saint Pourçain, Charolais à la châtaigne, confiture de figes, Pouzolane nature, bonbons au miel...), produits que la municipalité vous invite à goûter et à offrir.



Augmentation des tarifs de la cantine

Devant l'explosion du prix des denrées alimentaires, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire au 1^{er} septembre 2025. Les repas des élèves passent donc de 2,50 € au lieu de 2,20 €.

Cela permet à nos deux cantinières de continuer à privilégier la qualité et la proximité (partenariat établi avec l'entreprise Mali'Frais installée aux Bourrus à Malicorne). Les légumes bios et de saison font le bonheur des papilles de nos enfants.

Tableau récapitulatif des dépenses et recettes uniquement au niveau alimentaire :

	Dépenses	Recettes	Écart	Prix du repas
2022	26 783,91 €	22 427,20 €	- 4 356,71 €	2,52 €
2023	32 963,84 €	26 053,20 €	- 6 910,64 €	2,73 €
2024	34 290,88 €	26 756,55 €	- 7 534,33 €	2,90 €

Fixation des tarifs de la garderie à la demi-heure :

Autre décision d'importance, afin d'apporter une certaine équité entre les parents utilisant la garderie du matin et ceux confiant leurs enfants le soir, le forfait de 2 € par garde a été abandonné au profit d'une tarification à la demi-heure de 80 centimes.

Ce qui fait que la garde du matin peut revenir de 0,80 à 2,4 € maximum (la demi-heure est forfaitaire, peu importe qu'elle dure 1, 20 ou 30 minutes) ; celle du soir coûte au maximum 4 €. Cette différence permet de prendre en compte l'affectation de deux personnels pour encadrer la garderie du soir, ce qui permet qu'une aide aux devoirs peut être apportée aux élèves, si les parents le souhaitent.

Les recettes de la garderie s'élèvent pour 2024 à 5 553,60 €.

À savoir que, pour 2024, la mairie a dépensé pour le fonctionnement de l'école dans son intégralité (fournitures, alimentation, personnel, interventions techniques) la somme de 221 155,53 €.

Recouvrement des produits locaux

L'année 2023 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau régime de responsabilité des gestionnaires publics (RGP). Cette réforme a un impact sur l'organisation du recouvrement et donne à la DGFIP la possibilité de moderniser les procédures.

Ainsi, il a été décidé par la DDFIP de l'Allier de revoir l'enchaînement des poursuites pour les produits locaux. La lettre de relance est supprimée pour gagner en efficacité.

La nouvelle chaîne des poursuites est la suivante :

- envoi de l'avis des sommes à payer
- la phase comminatoire dure 75 jours et commence :
 - 50 jours après la remise à la poste de l'avis pour les communes
 - 60 jours pour les SIVOM
- ensuite opposition à tiers détenteur auprès de l'employeur, la CAF ou la Banque.

En phase amiable, l'usager a donc 50 ou 60 jours pour régler sa facture selon la nature de la somme due.

La phase comminatoire est gérée par un groupement des commissaires de justice qui procède à des relances notamment téléphone, par SMS, par courrier... Des frais sont appliqués, ils sont de 12,55 % HT de la somme à recouvrer avec un minimum de 7,50 € et un maximum de 360 €.

Le but poursuivi est de recentrer l'action du SGC de Montluçon sur le recouvrement forcé et sur la recherche du renseignement pour avoir des actions plus offensives en direction des débiteurs défaillants.

Cette année, l'école accueille 85 élèves : 24 PS/MS/GS, 25 CP/CE1, 17 CE2/CM1 et 19 CM1/CM2 .

Mme FAURE assure la direction de l'école.

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 / 12h00 – 13h30 / 16h00

Les représentants des parents d'élèves élus cette année sont :

Titulaires : Mme SENTINELLE, Mme LAFFORIE, Mme PERROT, Mme REVOLLON.

Suppléante : Mme GOSSOIN.

Les inscriptions pour septembre 2025 débiteront en avril. Les parents des futurs PS devront prendre contact avec l'école au 04 70 64 53 87.

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES CETTE ANNÉE

Spectacle de Noël

Comme tous les ans, la coopérative scolaire offre un spectacle de Noël aux enfants. Nous accueillons également le Père Noël qui nous distribue des cadeaux et la mairie nous offre le goûter de Noël.



Carnaval

Nous avons organisé un carnaval sur le thème des Jeux Olympiques. Les enfants ont fabriqué la flamme olympique qui a ensuite été brûlée.



Piscine

Tous les élèves de l'école ont pu bénéficier d'un cycle de piscine à Commeny.



Médiathèque et Ludothèque de Chamblet

La médiathèque et la ludothèque sont intervenues dans nos classes pour nous lire des histoires et nous faire profiter de leurs jeux de société.

Journée Halloween

Une journée halloween a été organisée dans les classes avec : déguisements, escape game, dégustation d'aliments inhabituels...



Journée sportive

Les élèves du CP au CE2 ont participé à deux journées sportives organisées par l'office municipal sport de Montluçon. Les enfants ont pu découvrir et pratiquer plusieurs sports tels que le cecifoot, l'acrosport, le tir à la corde, le basket...



Classe découverte

Les élèves de CM1/CM2 sont allés au Mont - Dore pour une classe découverte de 3 jours.

Au programme : voile, randonnée, escalade, visite des Grottes de Jonas...

L'équipe enseignante remercie la mairie de Malicorne et l'APE Ma Licorne, pour leur soutien financier.

Ferme de la Ganne

Les élèves de PS et MS se sont rendus à la ferme de la Ganne pour une journée pédagogique à la découverte des animaux.





La chasse aux œufs de Pâques le samedi 23 mars :

Malgré le froid, les bonnes volontés n'ont pas manqué pour parcourir en tous sens le stade municipal de Malicorne, à la recherche des œufs cachés par l'Association des Parents d'Elèves.



Les 67 enfants présents, âgés de 3 à 13 ans, devaient s'aider d'indices photos pour les plus petits ou suivre un parcours d'orientation pour les plus grands. Il s'agissait de résoudre l'énigme leur permettant de découvrir que, cette année, ce serait la flamme olympique qui leur délivrerait leurs récompenses chocolatées !

Ils ont ensuite pu se réchauffer en dégustant une bonne crêpe.

Les « olympiades colorées » prévues le vendredi 26 mai :

La traditionnelle « color run » devait prendre une tournure olympique cette année : il devait s'agir d'olympiades colorées. Malheureusement, suite aux mauvaises conditions météorologiques, nous avons été contraints d'annuler cette manifestation.

La kermesse de l'école le samedi 29 juin :

Les jeux olympiques de Paris 2024 était bien entendu le thème de la kermesse de l'école qui a eu lieu le samedi 29 juin à la salle des fêtes. En effet, l'alerte aux orages a obligé l'APE à déménager toutes les installations initialement prévues au stade. Dès 13h30, les parents de l'association ont commencé à faire cuire les traditionnelles crêpes mais de fortes pluies ont failli faire annuler le spectacle des enfants.



Une accalmie étant prévue à 16h, l'équipe enseignante a décidé de commencer par le spectacle. Les enfants ont ainsi pu présenter leurs chants et leurs chorégraphies sur la scène en extérieur devant la salle. Chaque classe représentait un continent : PS/MS l'Amérique, GS/CP l'Asie, CE l'Océanie et CM l'Afrique. Les élèves ont ensuite participé aux différents stands de jeux, qui leur ont permis de gagner des lots variés.

Enfin, 150 repas ont été servis malgré toutes ces contrariétés météorologiques.

Les présents ont été ravis de se réchauffer, à la salle des fêtes, en dégustant des frites et saucisses/merguez.

Le vendredi 27 septembre 2024, l'Assemblée Générale a eu lieu et l'ensemble du bureau a décidé de poursuivre ses manifestations pour l'année scolaire 2024/2025. Les présents espèrent que de nouveaux parents vont s'investir cette année scolaire, puisque plusieurs membres du bureau ont leurs enfants en CM2 et ne pourront plus s'investir l'an prochain.

La « frousse d'octobre » le samedi 19 octobre :

Le samedi 19 octobre, une soirée « frousse d'octobre » a eu lieu au stade de Malicorne. Ce soir-là, la sorcière « Malicorne » avait décidé de célébrer Halloween sous 3 formats :

Elle avait caché des objets maléfiques sur tout le chemin de ronde du village pour les enfants de 3 à 6 ans. Les enfants devaient rechercher des lettres sur les objets pour les désensorceler. Elle avait mis en place plusieurs ateliers style « Fort-Boyard » que les plus grands (7 à 11 ans) devaient surmonter afin de récolter des lettres. Si leur sang-froid le leur permettait, ils pouvaient ainsi découvrir le mot mystère. Elle s'était entourée de créatures monstrueuses pour semer d'embûches et de frayeur un parcours dédié aux adolescents (à partir de 12 ans).

105 enfants / adolescents ont mis à l'épreuve leur cœur bien accroché. Tous ont aimé les activités et étaient ravis de leurs récompenses : une « main » remplie de bonbons. Les familles ont pu se restaurer à la salle des associations en dégustant des frites et des tenders de poulet ! Cette nouveauté gustative a été appréciée, tout comme l'idée de mettre en place des activités pour les enfants de tout âge.

La peur mais surtout les rires ont été au rendez-vous !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

La bourse aux jouets et puériculture le dimanche 17 novembre :



Elle a eu lieu le dimanche 17 novembre à la salle des fêtes de Malicorne, une quarantaine de tables ont été réservées pour vendre une multitude de jouets, jeux et vêtements. L'affluence a été meilleure que l'an passé et les vendeurs ont été plutôt satisfaits. Tous ont appréciés la restauration proposée : frites, tenders de poulet et crêpes. Cette manifestation a de ce fait encore été un succès.



La vente de sapins et le marché de Noël en novembre/décembre :

Comme depuis 5 ans, l'APE a proposé une vente de sapins avec différents choix possibles (coupés ou racines, Epicéa ou Nordmann, différentes tailles...). Cette année les commandes devaient être passées pour le vendredi 18 octobre dernier délai.

Les 25 sapins commandés ont été distribués le vendredi 29 novembre de 16h à 18h devant la mairie. Nous remercions les personnes participantes, ainsi que l'entreprise Erasteel qui a acheté 5 sapins pour le Noël de son personnel.

Si vous êtes intéressés l'année prochaine par un achat de sapin, n'hésitez pas à passer en mairie pour récupérer un bon de commande.



Le concours du plus beau sapin a été renouvelé, pouvaient y participer les acheteurs de nos sapins en envoyant une photo sur le compte facebook « Ma licorne ». Les récompenses ont été distribuées lors du marché de Noël du mardi 17 décembre. À cette occasion, il était possible d'acheter les objets réalisés par les élèves pour donner un air de fête aux maisons. Les enfants ont pu également ravir les présents de chants en lien aux fêtes de fin d'année.

Nous profitons de cet article pour rappeler à tous que les bénéfices réalisés par l'association servent à financer les sorties scolaires. Nous avons notamment financé une partie de la classe verte des CM.

Nous remercions les parents, les enfants, le Maire et son équipe municipale, les employés municipaux pour leur contribution à l'organisation de nos manifestations.

Dates à retenir en 2025

Chasse aux œufs : samedi 19 avril

Color run et soirée mousse : vendredi 23 mai

Kermesse de l'école : samedi 28 juin

Soirée halloween : samedi 18 octobre

Bourse aux jouets et puériculture : dimanche 16 novembre

Vente de sapins et marché de Noël : vendredi 19 décembre



La saison sportive 2024 s'est clôturée le 31 octobre et Malicorne Pétanque se porte à merveille avec un bilan sportif et financier des plus sains. Nous en profitons d'ailleurs, pour remercier une nouvelle fois la mairie, ainsi que nos sponsors, qui contribuent largement à cet état de fait.

Nos effectifs restent stables avec un équilibre entre les départs et les nouvelles recrues qui maintient le club autour des 40 licenciés. Cette saison sportive fut une nouvelle fois remplie de compétitions par équipes où nos joueurs ont montré motivation et détermination dans un état d'esprit irréprochable.

Afin de porter haut et loin, les couleurs de Malicorne, les licenciés ont participé à de nombreux concours durant cette saison avec pour certains de très belles performances en atteignant de plus en plus régulièrement les finales.

Côté résultats :

Une coupe d'Allier organisée par le club de Bellerive, avec trois équipes de Malicorne engagées, dont une qui termine 3^{ème} de sa poule en division Prestige et se qualifie pour les 1/4 de finale, c'est une vraie belle performance pour sa première saison à ce niveau ! Les deux autres équipes évoluant en 2^{ème} série ont terminé respectivement 5^{ème} et 4^{ème} de poule, et ont réussi également à se maintenir, non sans effort, mais c'est ce qui fait la beauté de la compétition.

Un championnat des clubs organisé par le comité d'Allier qui se répartit en 4 journées de 2 rencontres, avec 3 équipes de Malicorne engagées. L'équipe 1, qui a évolué pour la 1^{ère} fois en division honneur, ce qui correspond à la plus haute division départementale, a réussi parfaitement son objectif de maintien en terminant 3^{ème} de sa poule. L'équipe 2 en 2^{ème} division a connu des hauts et des bas, mais avec des Malicornois et Malicornoises ne lâchant jamais rien, a réussi à arracher son maintien à la dernière journée.

Enfin, nos fidèles vétérans ont su, en conciliant compétition et partage, se maintenir en 3^{ème} division de leur championnat et n'étaient vraiment pas loin de la montée en division supérieure.

Enduro 24h de Cérilly : comme à l'accoutumée, une bonne vingtaine de licenciés a représenté le club dans une ambiance des plus festive, malgré une météo très, très capricieuse et humide !



L'année 2024 s'est donc achevée tranquillement mais les objectifs 2025 sont déjà en ligne de mire ! Ce sont donc 2 équipes qui évolueront en coupe d'Allier et 3 équipes en championnat des clubs et, au vu du plaisir que nous avons à jouer ensemble, nous ajouterons également une petite nouveauté avec une équipe inscrite en coupe du comité, que les licenciés ont hâte de redécouvrir.

La bande de copains de Malicorne Pétanque est d'ores et déjà prête à affronter 2025 en se faisant plaisir dans les différentes compétitions, et surtout, à partager ensemble des moments conviviaux sur les terrains certes, mais aussi lors de bon moments entre amis.

VIE ASSOCIATIVE



Vitaform vous propose des activités de danse et de remise en forme sur les communes de Malicorne et Doyet.

Un large panel d'activités est proposé :



MALICORNE (salle des fêtes)

LUNDI

- STEP / JUMP (11 - 14 ans) : 17H00 - 18H00
- PILATES : 18H15 - 19H15

MARDI

- ZUMBA FITNESS (dès 15 ans) : 19H00 - 20H00

MERCREDI

- DANSE MODERNE (7 - 10 ans) : 15H00 - 16H00
- STEP / JUMP (7 - 10 ans) : 16H00 - 17H00
- STREET DANCE (15 - 25 ans) : 18H15 - 19H15
- AÉROBIC (dès 15 ans) : 19H30 - 20H30

JEUDI

- DANSE MODERNE (3 - 6 ans) : 17H10 - 18H10
- CARDIO TRAINING : 18H20 - 19H20
- STEP FREESTYLE (dès 15 ans) : 19H30 - 20H30

DOYET (Salle Delta / Salle des fêtes)

NOUVEAU JEUDI (Salle des fêtes)

- CONTEMPORAIN DÉBUTANT (dès 15 ans) : 18H15 - 19H15

VENDREDI (Salle Delta)

- DANSE MODERNE (11 - 14 ans) : 17H15 - 18H15
- ABDOS FESSIERS / TABATA : 18H30 - 19H30

REPRISE DES ACTIVITÉS
09 SEPTEMBRE 2024

ESSAI GRATUIT
PENDANT LES 15 PREMIERS JOURS

FACILITÉ DE PAIEMENT

SAISON : 2024-2025

@VitaformMalicorne03 @vitaform_malicorne

Renseignements : Corinne : 06 22 98 89 79 - Charlotte : 07 82 22 63 91

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur Facebook :
@VitaformMalicorne03

Cette année le Gala se déroulera
à l'espace Claude Capdevielle à Montmarault.





Union Sportive de Malicorne

Pour la saison 2024/2025, l'US Malicorne repart avec deux équipes séniors : une équipe masculine et une équipe féminine.

L'équipe dirigeante

Suite à l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu :

Présidente : ANTUNES Sandrine

Vice-présidente : ALLEGRET Leslie

Secrétaire : CABOT Mélissa

Secrétaire adjointe : ARRABY Claire

Trésorière : DAUGE Angélique

Trésorière adjointe : AZEVEDO Jennifer

Chargée de communication : JOSEPHIAK Wendy



Les différentes équipes

L'équipe masculine évolue cette saison en départemental 5 suite à sa rétrogradation la saison dernière. Son objectif est de prendre du plaisir et d'essayer d'obtenir la meilleure place au classement.



VIE ASSOCIATIVE

L'équipe féminine évolue quant à elle dans le championnat district féminin à 8. Les joueuses sont coachées par Leslie Allegret. L'objectif est de continuer de progresser tout en véhiculant les valeurs de respect et de convivialité.

La municipalité a équipé le stade de deux buts amovibles permettant ainsi à l'équipe féminine d'évoluer dorénavant sur le terrain principal. Nous les remercions pour cet investissement pour le club.



Nos féminines ont participé au tournoi Solène Clavaud organisé par l'entente Lussat-Chambon pour la 2^{ème} édition et terminent à la 4^{ème} place en remportant également la coupe de l'équipe la plus fairplay.

Elles ont également participé aux Nérésiennes pour la 4^{ème} année consécutive.

Les manifestations

L'USM a débuté la saison avec un concours de belote qui a été un succès. Puis une soirée couscous a été organisée le 14 décembre à la salle des fêtes de Malicorne.

D'autres manifestations seront prévues tout au long de l'année 2025 (concours de pétanque, tournoi mixte...).

l'Orange bleue
mon coach **Fitness**
MALICORNE

06 76 85 35 96
5 Route Noire
03600 Malicorne

Instagram: [lorangebleuemalicorne](#)
Facebook: [lorangebleuemalicorne](#)

AMICALE BOULES MALICORNE

La vie du Club :

La quarante sixième année bouliste de l'Amicale Boules Malicorne s'est terminée avec les meilleurs résultats depuis notre existence.

En effet en championnat des clubs, associés avec Nérès-les-Bains, nous avons été finalistes du Département, le 28 avril à Domérat. De là, nous avons été qualifiés au championnat Régional à Sainte Sigolène, (Haute Loire) où nous échouons lors de la partie qualificative pour le championnat de France contre Gerzat : 24-16, après avoir triomphé le week-end des 29 et 30 juin des équipes de Montfaucon (Gard), Saint-Just-Malmont (Haute-Loire), et Mende (Lozère).

En championnat vétérans, la quadrette Armando Lopès, Alain barbecot, Denis Frackowiak et François Missonnier est déclarée championne de l'Allier, le 16 mai à Neuilly-le-Réal et est qualifiée pour participer au championnat d'Auvergne à Riom-es-Montagne (Cantal), le 7 juin. Après avoir gagné les deux premières parties, les coéquipiers perdent la partie participative pour le championnat de France.

Comme chaque année, l'A.B.M. a participé à une trentaine de concours : quart de finalistes à Limoges (Haute-Vienne), finalistes à Bourges (Cher), vainqueurs du concours à Cusset, en finale complémentaire à Désertines, quart de finalistes à Saint-Savin (Vienne), demi-finalistes au Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

Le 20 juillet, le club a organisé son traditionnel concours au boulodrome. Comme chaque année, les équipes venant de Bourges, La Châtre (Indre), Yzeure, Vichy, Saint-Eloy-les-Mines, Chateaufeuillant (Cher), Domérat, Vendat, Commentry, Désertines, Meaulne, nous ont fait l'honneur de leur visite. C'est la quadrette de Domérat qui l'a finalement emporté sur la valeureuse équipe de Désertines.

L'A.B.M. qui est encore une fois engagée au championnat des clubs compte, pour la saison 2024-2025, déjà deux victoires contre Domérat et Commentry.

Le bureau demeure inchangé.

Remerciements :

Un grand merci à Monsieur le Maire et son équipe municipale, toujours à nos côtés et à notre écoute ; merci également aux employés municipaux.

Décès :

Nous avons subi la douloureuse disparition, du fait des suites d'une longue maladie, de Catherine, l'épouse de Marcellin RICCI, le 15 septembre 2024, à l'aube de ses 63 ans. Nous garderons toujours le souvenir de son sourire, de sa bonne humeur et de tous les services qu'elle nous a rendus.



Les boulistes de l'E.S.B. Malicorne-Nérès, vice-champion de l'Allier, finaliste du championnat d'Auvergne à Sainte Sigolène.

AMICALE BOULES MALICORNE



L'Entente sportive bouliste Malicorne-Néris à Magnet durant les parties éliminatoires du championnat départemental des clubs.

Armando Lopès, Alain Barbecot, Denis Frackowiak et François Missonnier, champions de l'Allier Vétérans, finalistes du championnat d'Auvergne.



Concours de Malicorne le 20 juillet 2024.

LE BUREAU 2024

Président de droit : M. BADUEL Serge, Maire
Président : M. POUENAT Jean-Pierre
Secrétaire : Mme GAGNEPAIN Séverine
Trésorière : Mme GIOLLANT Stéphanie
Membres actifs : M. POUENAT Rémi et BUVAT Anaïs

Vice-président : M. ALAMARGUY Fabien
Secrétaire adjoint : M. POUENAT Alexis
Trésorière adjointe : Mme HERMANT Marion

NOS MANIFESTATIONS 2024

Soirée Truffade :

La soirée Truffade du samedi 10 février s'est déroulée dans une très bonne ambiance, dynamisée par DJ Bixente. Plus de 130 convives ont su profiter de cette soirée jusque tard dans la nuit.



Concours de belote :

C'est dans une ambiance conviviale qu'une soixantaine d'équipes se sont retrouvés le 17 mars à la salle des fêtes pour disputer un concours de belote, particulièrement prenant. Entre chaque partie, les joueurs se sont accordés un moment de détente et de partage à la buvette, pour se désaltérer et goûter les délicieuses crêpes confectionnées par les membres du comité des fêtes.

Brocante du 7 et 8 Mai :

La brocante fut encore un vrai succès. Un temps agréable, plus de 120 exposants, des visiteurs en nombre, voilà la recette d'une manifestation réussie. Ajoutez-y des bénévoles toujours accueillants et c'est un plat qui demande à être resservi.



Le 7 mai au soir, le groupe « 3615 Corn Flakes » a repris des classiques de la chanson française, 1h30 de pur bonheur.

COMITÉ DES FÊTES

Pétanque :

Au coeur de la Brande, le samedi 14 septembre, s'est déroulée une nouvelle édition de notre concours de pétanque. Il a rassemblé une vingtaine d'équipes. Malgré une météo capricieuse, l'ambiance était très chaleureuse et sportive.

Bal :

Nouveauté dans le programme, un bal d'Halloween a été organisé le 26 octobre.

L'événement n'a malheureusement pas été concluant. À réfléchir s'il faut persévérer, en modifiant le concept peut-être...



**Pour information,
5 110 € ont été récoltés.**



Tir à la corde :

Deux nouvelles équipes de tir à la corde, une féminine et une masculine, se sont constituées. Elles ont représenté les couleurs de Malicorne, à Châtel Montagne le 11 août et le 19 octobre à Magnet dans le cadre d'Octobre rose (mois dédié à la prévention, à l'information, et au soutien des personnes touchées par le cancer du sein).

Ce retour a démontré une bonne cohésion d'équipe.

Nous vous donnons rendez-vous le 10 août prochain à Montaignet-en-Forez pour le championnat départemental 2025.

Animation du village :

Le Comité des Fêtes en collaboration avec « Les Amis de Saint-Prejet » et « Titi Pizz » ont organisé, le 25 août, une soirée pizzas et crêpes, sur la place de la mairie. Elle était animée par le groupe d'Ainay-le-Château « Berger'onnetes ».

Ce fut un réel succès multigénérationnel et de bonne compagnie. L'animation sera réitérée.

Calendrier prévisionnel 2025 :

- 15 février : soirée Aligot
- 16 mars : concours de belote
- 13 avril : randonnée
- Du 7 au 8 mai : brocante
- 26 juillet : repas champêtre avec concert : en première partie « Banda'mi » puis WAZOO, suivi d'un feu d'artifice
- 13 septembre : concours de pétanque à la Brande

**Le comité des Fêtes remercie la municipalité,
ainsi que tous les bénévoles qui participent aux manifestations.
Sans eux, sans vous, rien ne serait possible !**

ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-PREJET DE MALICORNE

Présidents d'honneur :

Carlos PEDROSA

Président :

Rémi POUENAT

Vice-présidents :

Anthony MARTIN

Irène GOMES

Trésorière :

Marion HERMANT

Vérificateur au compte :

Joëlle RENAUDIN

Membres du conseil d'administration :

Marie-Claire MARTIN

Malaurie MARTIN

Nathalie PEREIRA

Eloïse PEREIRA

Jean BAUDOUX

Jean-Pierre POUENAT

Guillaume POUENAT

Arly FERREIRA DOS SANTOS

Emeline FERREIRA DOS SANTOS

Marie-Paule CHEVALIER

Le Mot du Président :

L'association « Les Amis de Saint-Prejet » s'est créée en 2002, j'avais 1 an. Début de l'année 2024, je suis élu président de l'association. Je vous l'avoue, je n'avais aucune expérience, mais je suis très motivé : la sauvegarde du patrimoine communale est primordiale pour témoigner du savoir ancien et donner des repères solides aux générations futures.

Depuis très jeune, en tant que bénévole dans l'association, j'ai suivi tout le travail réalisé pour le miroitement de ce bâtiment historique. Je connais l'investissement que l'on doit fournir.

Ensemble, nous pouvons arriver à un résultat des plus encourageants, voilà pourquoi j'ai besoin de vous.

Rémi POUENAT

NOS ACTIVITÉS EN 2024

10 août 2024 : concert au sein de l'église

Avec les « Pommiers soufflants » de Malicorne et le « Brioude-Buron Consort » de Tours.



ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-PREJET DE MALICORNE

25 août 2024 : animation du village

En collaboration avec le Comité des Fêtes de Malicorne, la mairie, Titi Pizz et le groupe « Les Berger'onnetes » d'Ainault-le-Château.



Réalisations :

- Installation de la statue Saint-Michel
- Installation de la traditionnelle crèche par les bénévoles le 30 novembre 2024

Assemblée Générale 2025 :

Elle est prévue le 9 février 2025 à 10H00, salle des associations, située au stade.

À savoir :

« Faut de candidature au poste de président de l'association, j'ai demandé à Monsieur POUENAT Rémi de se présenter, car j'avais toute confiance en ses capacités de reprendre le flambeau.

Je lui suis reconnaissante d'avoir accepté de se présenter devant le Conseil d'Administration, qui l'a élu président.

Son challenge : que l'association continue sa mission, la sauvegarde de notre patrimoine. Je remercie sincèrement Rémi pour son engagement.

La jeunesse de ses bénévoles est un atout pour notre association, alors il est du devoir des plus âgés de les encourager et de les épauler.

Les Anciens sont le moteur, les Jeunes sont le carburant pour avancer. »

Irène GOMES



PEDROSA - DE MIRANDA

Pierre

**CARRELAGE
& FAIENCE**



04 70 64 57 47 - pdm03@hotmail.fr
7 Chemin du Champs de Foire 03600 MALICORNE

Intermarché
MALICORNE



CENTRE COMMERCIAL DE LA BRANDE MALICORNE



IMPRIM'VERT® gireceti Ne pas jeter sur la voie publique.

atougraphisme - 04 70 64 47 04
Conception et impression :